

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

\*\*\*\*\*

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	20

***Extrait du Registre des Délibérations***

*L'an deux mille vingt et le mercredi 9 septembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC légalement convoqué le 27 août 2020, s'est réuni dans la salle des fêtes de Sangatte sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND (hormis concernant l'élection du Président, placée sous la Présidence du doyen d'âge, à savoir Monsieur Marc BOUTROY).*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Malika BOUAZZI (Suppléante de M. MARCOTTE RUFFIN), Natacha BOUCHART, Véronique DESEIGNE, Brigitte MARCQ et Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (Pouvoir reçu de M. GRENAT), Guy ALLEMAND, Marc BOUTROY, Charles COUSIN, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS (pouvoir reçu de M. PERALDI), Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Olivier MAJEWICZ, Philippe MIGNONET, Olivier PLANQUE et Yves SANDRAS.

**ETAIENT EXCUSES :**

Messieurs Gérard GRENAT (pouvoir donné à M. AGIUS), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (Suppléé par Mme BOUAZZI), Antoine PERALDI (Pouvoir donné à M. GAVOIS).

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur Charles COUSIN.

**A10-09-2020 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - ELECTION DES MEMBRES**

Rapporteur : Monsieur Guy ALLEMAND, Président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément son article L 1411-5, la Commission d'Appel d'Offres et le Bureau d'adjudication sont composés du Président, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus à scrutin secret par le Comité Syndical à la représentation proportionnelle au plus fort reste et sont présidés par le Président du Syndicat Mixte ou son représentant.

Accusé de réception en préfecture  
 062-256203936-20200909-A10-09-2020-DE  
 Date de télétransmission : 16/09/2020  
 Date de réception préfecture : 16/09/2020

L'article L 2121-21 du C.G.C.T. disposant que : « si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste », les résultats des votes ont donc désigné les membres suivants :

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
Monsieur Bruno DEMILLY	Monsieur Antoine PERALDI
Monsieur Charles COUSIN	Monsieur Olivier MAJEWICZ
Monsieur Gérard GRENAT	Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Marc BOUTROY	Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Monsieur Olivier PLANQUE	Monsieur Yves ENGRAND

Cette Commission est présidée par Monsieur Guy ALLEMAND ou son représentant désigné Monsieur Michel HAMY.

Le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la composition de la Commission d'Appel d'Offres.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois  
suscits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

**SEVADEC**  
62101 LAIS CEDEX

